

**Annexes – Dispositions complémentaires relatives à l'organisation des CCC en
DFASM2 et DFASM3**

Situation étudiant.e	Organisation
DFASM2 bénéficiant d'un aménagement de cursus sur 2 ans (soumis à validation du Service de Santé Etudiante)	* Soumis aux dispositions suivantes : - CCC1: première année (proche du DFASM1) - CCC2: deuxième année (proche du DFASM3)
DFASM2 bénéficiant d'un aménagement de cursus sur 3 ans (soumis à validation du Service de Santé Etudiante)	* Soumis aux dispositions suivantes : - CCC1: première année (proche du DFASM1) - CCC2: troisième année (proche du DFASM3)
Redoublant.e.s en DFASM2 (sur l'année N+1)	* Participation possible au CCC2 au titre de leur année de redoublement sous réserve des capacités organisationnelles de l'UFR * Pas de participation possible au CCC1 * Inscription via un lien transmis par le service de scolarité * La note obtenue lors de l'année universitaire précédente (N-1) est maintenue
Redoublant.e.s / Auditeurs / Auditrices DFASM3 (sur l'année N+1)	* Participation possible au CCC3 au titre d'entraînement sous réserve des capacités organisationnelles de l'UFR * Inscription via un lien transmis par le service de scolarité * La note obtenue lors de l'année universitaire précédente (N-1) est maintenue
DFASM3 Ajournés aux EDN Session 2	* En cas de non validation des EDN Session 2 sur l'année en cours , les étudiant.e.s passeront leur CCC3 sur l'année universitaire N+1. * Toute absence à ces épreuves entraînera une non validation de leur 2e cycle ce qui imposera un redoublement.